



Panneau de façade

1 - Information de base :

Les panneaux de façades REMA sont des panneaux spécialement conçus pour résister aux variations climatiques (température de l'air, humidité atmosphérique, ensoleillement, le vent et la pluie).

Les variations climatiques sont une menace permanente pour les produits du bois. Les rayons U.V., notamment, accélèrent le vieillissement de la surface du bois. Nos panneaux de façades sont classés comme 'bons résistants', selon la norme 'ÖNORM B3012', qui définit l'échelle de résistance des différentes essences.

Les panneaux de façades mélèze peuvent aussi être utilisés sans traitement de surface. Mais il faut tenir compte qu'une dégradation naturelle du bois s'effectue. Par un traitement avec glakis, on peut naturellement ralentir cette dégradation, et en même temps protéger le bois contre les champignons et les insectes.

Les panneaux de façades REMA sont expédiés avec un taux d'humidité d'environ 8 %, afin d'éviter l'envahissement des champignons et des insectes qui décolorent et détériorent le bois. Il est important d'appliquer une protection du bois constructive et adéquate, pour protéger les panneaux contre toute pénétration d'humidité permanente.

2 - Le plus des panneaux REMA

La qualité du bois :

Afin d'éviter tout désagrément ultérieur des façades nous n'utilisons que des bois d'une qualité irréprochable, ayant une croissance très lente, pratiquement sans aubier, sans poche de résine, sans trace de cœur et nœuds sains de faible dimension.

Les plis intérieurs de nos panneaux AB ou Mixte sont en principe de la même essence.

Pour l'utilisation des panneaux en extérieur nous conseillons à nos clients de se référer à notre qualité des bois AB/Standard ou Mixte.

La qualité B/C ne pourrait prétendre à cette utilisation, car le choix des bois, n'est pas suffisant pour pouvoir garantir une tenue dans le temps.

La fabrication :

Toutes les lamelles de nos panneaux sont sciées, cela leur permet une meilleure adhérence à la colle, et cela évite au maximum les fissures qui peuvent subvenir à l'ensoleillement de la façade.

Les plis du milieu sont panneautés, avec des lamelles de faible largeur (40 mm) en principe scié sur quarté, faux quarté, cela évite au maximum toute déformation, qui risque d'être visible assez rapidement sur la façade.

Nos panneaux sont poncés avec un grain 80 qui permet la meilleure accroche des traitements de surface et qui évite au maximum d'accentuer leur brillance.

3 - La protection de bois constructive / exemple de poses :

Une protection de bois constructive devrait toujours être entreprise ; une protection de bois chimique n'est nécessaire qu'aux endroits exposés à une forte humidité continue.

La plus importante mesure préventive pour la protection des façades de bois est d'éviter l'infiltration de l'eau dans le revêtement.

Par la disposition d'un toit avancé ou d'un montage par étages, il est possible de tenir éloignée une grande partie de l'infiltration de l'eau de pluie.

Il faut respecter une distance suffisante entre les panneaux de façades et le sol, ainsi qu'avec les rebords de fenêtre, afin que les éclaboussures d'eau de pluie n'atteignent pas le bord des panneaux. La distance du sol jusqu'au bord des panneaux doit être de 30 cm, minimum.

Les panneaux de façades ne doivent toucher, ni le mur, ni le sol, ni le béton. Afin d'éviter une condensation, il est très important de procéder à une aération à l'arrière des panneaux, et la pose de pare pluie est indispensable.

4 - Préparation de poses, finitions des coins pour revêtements de façades :

Pour respecter les normes de construction, le bâti doit être aéré à l'arrière. Pour une bonne fixation de la façade, la structure, composée de lattes, doit être de niveau, et l'utilisation de vis Inox est de rigueur.

L'aération peut se faire de trois façons :

- par tasseaux
- par contre-lattages
- par lattages discontinus

La distance entre les lattes est généralement comprise entre 40 et 60 cm (70 cm maximum). Le taux d'humidité du bâti doit être de 20 %.

La garde de fixation des panneaux doit se situer entre 25 et 250 mm par rapport aux bords.

La saillie du panneau, ne doit pas dépasser de plus de 250 mm du chevron.

La pénétration de la vis dans l'ossature bois doit être d'au moins 26 mm et son positionnement doit respecter une garde au bord du chevron d'au moins 12 mm.

Nous recommandons l'imprégnation des lattes avec un glacis, avant le montage, afin de protéger le bois contre les champignons et les insectes.

Pour éviter les masses d'air chaud et ponts thermiques, un contre - lattage est recommandé

Une ventilation à l'arrière du panneau d'au moins 20 mm est à respecter.

5 - Finition des coins et chants lors du montage des panneaux :

Il est important que toute la façade puisse ‘travailler’, afin d’éviter des points de fuites. Les coins extérieurs méritent une attention particulière, l’eau de pluie doit pouvoir s’y écouler librement, sans retenue.

Les éléments doivent être assemblés de telle manière, qu’il n’y ait aucune retenue d’eau.

Les panneaux sont disposés de façon à laisser des joints verticaux et horizontaux d’une largeur supérieure à 10 mm.

Les chants des panneaux doivent être préalablement préparés en atelier pour empêcher les reprises d’humidité avec un produit approprié.

a) Chants horizontaux

Les chants horizontaux doivent présenter une coupe biaisée de 15 %, pour éviter aux gouttelettes d’eau de s’y accrocher.

Il est possible d’insérer une bavette métallique en forme de Z pour la protection des façades les plus exposées, contre les pluies battantes ou procéder à un montage des panneaux par étages.

Superposition des panneaux

Le raccordement peut être exécuté par recouvrement du panneau supérieur sur le panneau inférieur sur une hauteur de 30 mm, avec le champ inférieur coupé en biais, et préalablement traité.

La pose d’une grille anti - rongeur, aux différentes ouvertures, évite tout envahissement derrière les panneaux.

b) Chants verticaux

Pour une meilleure application et afin d’éviter toute infiltration d’eau dans le pli intérieur, il est recommandé de traiter les chants avant le montage.

Les panneaux sont disposés de façon à laisser un joint creux d’une largeur supérieure à 10 mm.

Le joint peut aussi être fermé par un couvre-joint.

Les chambranles seront très sollicités par les vents dus aux fortes intempéries ; ce qui demande une installation rigoureuse et soignée.

L’habillage des fenêtres nécessite également une attention particulière, quant à la bonne circulation de l’air. Il est important de veiller à la bonne conception des rebords de fenêtre, du fait qu’ils sont exposés aux pluies et à l’humidité qui peut s’y installer.

6 - Protection du bois et entretien de surface

Le traitement de surface est nécessaire pour :

- La protection contre les insectes les micro-organismes, et la coloration par les champignons.
- La protection contre toute imprégnation de l’eau, permettant sa bonne évacuation

Pour la protection du bois, des glakis hydrosolubles et des glakis d’huile sont utilisés.

Pour la protection de surface, des enduits lasures sont utilisés.

Les glakis doivent avoir des propriétés élastiques et résistantes à la vapeur, pour éviter tout écaillage de celui-ci.

7 - Entretien du panneau :

Afin d'éviter toute dégradation naturelle du panneau il est impératif d'effectuer un entretien régulier et rigoureux.

8 - Le comportement des panneaux face au feu :

a) Inflammabilité : conforme à la norme ÖNORM B 3800, pour 2 cm d'épaisseur minimum, classé B2, inflammable normal, par examen.

b) Emanation de fumées :

Les panneaux sont classés Q1, faible émanation

c) Formation de gouttes

Les panneaux sont classés T 1, sans formation de goutte



1/2013

Panneau de façade

Le panneau de façade 3 plis REMA est spécialement conçu pour toute construction de bâtiment bois recherchant une haute stabilité.

Très apprécié par le professionnel du bâtiment pour sa taille sa facilité de mise en œuvre ainsi que par sa qualité.

Fiche Technique :

- **Essence : Mélèze de Sibérie ou Douglas**
- **Longueur :**
 - 5050 mm
- **Largeur :**
 - 2050 mm
 - 1025 mm
- **Epaisseur :**
 - 19 mm
- **Construction du panneau :**
 - Plis de surface 5,3 mm
 - Pli du milieu : Mélèze/Douglas ou pin sylvestre 8,5 mm
 - Collage AW 100, résistant aux intempéries,
Conforme aux normes Ö-Norm B 3008 et Ö-Norm B 3024
Sans émanation de formaldéhyde conforme aux normes admises
 - Taux d'humidité : +- 8 % départ usine
 - Poids :
 - Mélèze: environ 12,35 Kg/m² pour le 19 mm
 - Qualité des panneaux : AB/Standard ou Mixte. Qualité en principe sans aubier - nœuds réparé sur les deux faces - poncé K80 chants collé

Sous réserve de modifications techniques

Pour l'utilisation de nos panneaux en extérieur, il est important de respecter un traitement adéquat. La plus importante mesure préventive pour la protection des façades en bois est d'éviter toute infiltration de l'eau dans le revêtement. Les chants sont à protéger par une lasure. Afin d'éviter toute dégradation trop rapide des panneaux, l'avancé d'un toit serait à prévoir, ainsi qu'une mise en œuvre respectant les normes de construction.

*Rémy BLEESZ – responsable France- 67210 BERNARDSWILLER
Tél. (0033) (0) 3 88 95 00 61 - Fax (0033) (0) 3 88 95 08 20 -*

Adresse-Mail : remy.bleesz@rema-wood.com : Site Web : www.rema-wood.com